

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 22 Octobre 2014 à 20 heures

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes CHABRIDON, SIGNORET, COULON, PARENT et BILLOUD, Mrs LAMY-PERRET, PRUDENT, PANNETIER, REVILLON et GUILLEMIN

Mme SIGNORET est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 09 Septembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour une délibération pour signer un avenant au bail « des Grépilles » ainsi qu'une délibération pour signer une convention temporaire de mise à disposition du personnel et du matériel communal à la communauté de communes Mâconnais Val de Saône.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le rajout à l'ordre du jour de ces deux questions.

Point sur le projet d'aménagement de la Rue du Glamont

Le Conseil Général de Saône-et-Loire prendra à sa charge le revêtement de la Rue. La commune aura en partie à sa charge l'enfouissement des réseaux. Il est prévu au frais entiers de la commune, la confection des trottoirs, l'aménagement d'un sentier sur la gauche de la rue (sens ouest/est) et le tracé d'un passage piéton sur la RD 906 pour permettre la liaison avec la voie bleue.

Une réunion sera organisée très prochainement avec le SYDESL, en charge des enfouissements, afin de déterminer le coût définitif et résiduel à la charge de la commune et de fixer le calendrier d'intervention au plus tôt.

Travaux du rond-point et cession de parcelles au Département de Saône-et-Loire

1/L'agence de l'eau a stoppé le chantier car elle a constaté que des buses sous l'ouvrage pour le passage du Glamont n'étaient pas conformes aux normes légales (pas la bonne taille, le bon format –rondes à la place de carrées –et bonne matière) posant un problème environnemental pour la faune et la flore.

Après discussions, l'agence de l'eau et le Département de Saône-et-Loire sont arrivés à un compromis satisfaisant tous les protagonistes et les travaux ont pu reprendre dès cette semaine.

2/Pour la création de ce rond-point, il est nécessaire que la commune cède des parcelles communales au Département de Saône-et-Loire. Il s'agit des parcelles ZB 103 pour 28m², ZB 104 pour 1074 m², ZB 106 pour 139 m² et ZB 108, au prix global de 318 euros (0,25 centimes d'euros au prix du marché des terres agricoles suivant estimation du prix des domaines).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à signer l'acte de vente correspondant ainsi que tous les actes qui pourraient être nécessaires pour finaliser ce dossier.

Point sur les travaux de l'appartement communal

Les travaux dans l'appartement du T3 sont quasi terminés. Il manque la pose d'une frise dans la montée d'escalier et la pose de meubles dans la cuisine. Il est néanmoins d'ores et déjà louable au prix de 505,44 euros. **Les visites sont organisées aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de Mairie. Prendre contact avec la mairie au 03 85 33 13 72 ou par mail à mairie.fleurville@orange.fr**

Délibérations diverses

1/Mme le Maire explique que le montant des salaires et des cotisations relatives à l'embauche de M BEGUET n'a pas été inscrit au budget 2014. Par conséquent, il est nécessaire de créditer au compte 64168 une somme de 2500 euros. En compensation le compte 6419 (compte de recette correspondant au remboursement des salaires et des cotisations de M BEGUET déjà perçus) sera débité d'un montant de 2000 euros et le compte 61551 (compte de dépense matériel roulant qui dispose encore de crédits plus que suffisants pour finir l'exercice 2014) sera débité d'un montant de 500 euros. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, autorise ces mouvements de crédits.

2/Subvention relais lecture pour l'achat de mobilier

La Commune a la possibilité de recevoir du Département de Saône-et-Loire une subvention de 800 euros pour l'achat de mobilier spécialisé pour la bibliothèque. Un devis est présenté pour un montant de 2142,36 euros. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de solliciter du département de Saône-et-Loire la subvention pour l'achat de mobilier spécialisé pour notre relais lecture et autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires pour cette demande.

3/La délibération prise pour modifier les statuts de la Communauté de communes pour la prise de compétence « aménagement numérique », en date du 23 Avril 2014, n'était pas conforme aux textes légaux dans sa rédaction. La

Préfecture de Saône-et-Loire nous demande de la reprendre afin d'être en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte de modifier les statuts de la Communauté de Communes qui consiste à prendre la compétence en matière de réseaux et de services locaux de communications électroniques.

4/Avenant au bail des Grépilles : Mme le Maire explique qu'en raison de modifications de numéros de parcelles et de surfaces suite à cessions (achat par APRR, tracé de la voie bleue et travaux du rond-point) de propriétés communales qui sont louées à M PANNETIER, il est nécessaire que les deux parties signent un avenant pour modifier l'article 1 du bail initial qui regroupe toutes les parcelles avec leurs numéros et leurs surfaces.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à signer l'avenant au bail des Grépilles avec M PANNETIER.

5/Convention de mise à disposition temporaire du personnel et du matériel communal à la Communauté de Communes : Il est proposé de mettre à disposition le personnel technique et le matériel communal afin de déménager les bureaux de la Communauté de Communes, prévu le 30 Octobre prochain. Pour se faire, il est nécessaire de signer une convention temporaire avec la Communauté de communes. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, autorise Mme le Maire à signer ladite convention.

Point sur les dossiers Bohelay et Genet

1/Mme le Maire n'a pas souhaité répondre au dernier mémoire des consorts Bohelay. Nous sommes donc dans l'attente d'une date d'audience au tribunal administratif.

2/Les prescriptions émises par l'expert du tribunal pour la mise en sécurité de la propriété GENET ne peuvent être exécutées dans le bon respect de la sécurité au travail de l'entreprise sollicitée par la commune pour faire les travaux. Par conséquent, Mme le Maire prendra un arrêté de péril immédiat et saisira de nouveau le tribunal administratif pour demander arbitrairement la démolition totale du bâtiment.

Comptes rendus de réunions diverses et des commissions communales

1/Communauté de communes : Il y a des problèmes de circulation et de propreté à la déchetterie, une information à la population est en cours de préparation. Un accès à la circulation est prévue afin d'accéder au plan d'eau de Fleurville.

2/Syndicat des eaux : Les travaux de branchements et de canalisations de la Rue Pasteur sont terminés. Reste à reprendre la voirie communale ainsi qu'un ouvrage chez un propriétaire privé.

3/Commission finances : 60% des dépenses de fonctionnement n'ont pas été réalisées contre 23 % de recettes restant à recouvrer. 79,4% des dépenses d'investissement n'ont pas été réalisées contre 96,5 % des recettes d'investissement restant à recouvrer. Il est noté que ces recettes proviennent principalement de l'état qui nous verse son dû (TVA, subvention...) désormais au mois de Décembre de chaque année. La situation n'est donc pas du tout inquiétante et le budget a été géré correctement.

4/Commission voirie : Nous sommes dans l'attente du 3^{ème} devis pour la réfection du haut de la Rue des vignes et de la Rue du Paradis. Dès réception, il sera étudié et le conseil municipal décidera du choix de l'entreprise.

5/Commission fleurissement : Le massif de la place du puits a été planté très récemment, il manque quelques éléments de décoration. Les plantations automnales ont été faites.

6/Commission bulletin municipal : Il est en cours de préparation. Les associations doivent rendre leur article et photos éventuelles pour le 15 novembre.

Questions diverses

1/Les travaux de la poste sont en cours. Le bureau va rouvrir le Vendredi 31 Octobre 2014.

2/Mme SIGNORET demande qu'un passage piéton soit matérialisé vers le pont du chemin de fer pour sécuriser la traversée des enfants pour prendre le bus. Cela sera fait au moment des travaux de la Rue du Glamont.

3/Quatre personnes ne sont inscrites pour l'opération «voisins vigilants ». En fait, il faudrait une personne par quartier.

4/Suite à la visite de la maison de M CHARTIER, la commune informe qu'elle ne donnera pas suite à un éventuel achat.

5/La commission antenne sociale sera convoquée le 08 Novembre 11h pour les colis et le repas de fin d'année des aînés.

6/Les associations ont été convoquées le Samedi 25 Octobre pour la préparation de la soirée au profit du Téléthon.

Le Maire
P CLÉMENT

**AVIS : le bureau sera fermé le Mardi 04 novembre 2014 en raison d'une formation sur la dématérialisation de la paye des agents.
Le bureau sera fermé le Vendredi matin 07 novembre 2014.**